

En ce début d'année 2019, toute l'équipe du SIPPT du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Carmen **BERNIER**, Véronique **BREDA**, Benoit **BULTEAU**, Pierre **COLLARD**, Gil **COLLART**, Olivier **DELZENNE**, Pascale **DHONT**, Xavier **DOM**, Catherine **DRAPIER**, Sébastien **DUFOUR**, Pascale **LHOEST**, Vinciane **LONDERO**, Laurent **NASSEL**, Isabelle **POTTIER**, Vincent **RASQUIN**, Thomas **ROEMERS**, Hugues **SCHACHT**, Jean-Yves **SOUDANT**, Manuel **TRAVERSIN** et Joan **VAN HOREBEEK**

vous souhaite à tous une merveilleuse nouvelle année pleine de joies et de bien-être dans votre travail.

CONTRÔLES ET ENTRETIENS

OUTIL DE SUIVI

La réglementation prévoit que plusieurs installations ayant une incidence sur la sécurité des travailleurs soient soumises à des contrôles périodiques et de facto, à des entretiens réguliers.

Il importe ainsi de suivre régulièrement le calendrier de ces réalisations, ce qui - vu le nombre important de techniques parfois présentes dans un établissement - peut s'avérer être une charge récurrente et une tâche complexe et chronophage.

L'idée sous-jacente à l'outil aujourd'hui proposé est d'offrir en une page unique une vue d'ensemble des différents contrôles et entretiens présents et à venir au niveau de votre implantation.

Notre collègue Jean-Yves **SOUDANT** a ainsi développé un tableau récapitulatif en y listant techniques et périodicités imposées ou recommandées au Ministère en parallèle et complétant le tout d'une mise en évidence des dates limites ou dépassées par rapport aux dates précédentes des contrôles ou entretiens équivalents :

Si la périodicité a été respectée la cellule passera en **vert**, sinon la cellule passera en **rouge** ; à l'approche de la prochaine échéance, elle vire alors à l'**orange**.

En outre, le document précise au titre du suivi de classement et de facilités de liaison entre documents la localisation de la technique dans le **registre de sécurité**, registre dont la tenue est, pour rappel, une obligation légale au sein de chaque entreprise.

Comme pour chaque modèle d'outil, il vous appartient, pour en assurer la cohérence, de compléter la feuille du tableur des techniques spécifiques éventuellement complémentaires et propres à votre établissement.

Description de la feuille

- A. La colonne "Type" définit le type d'installation technique faisant partie de votre implantation.
- B. La colonne "Périodicité" détermine l'alternance qu'il doit y avoir entre les différents contrôles et entretien.
- C. La colonne "Nombre de mois entre 2 contrôles ou entretiens" existe car pour certains contrôles ou entretiens la périodicité peut être différente d'une installation à l'autre. Cela peut dépendre de l'utilisation, des informations communiquées par le constructeur, des exigences du permis d'environnement,...
- D. La colonne "Contrôle" : Action de contrôler une installation, de vérifier leur état ou leur situation au regard d'une norme (exemple : le contrôle technique d'une voiture).
- E. La colonne "Entretien" : Action de tenir, de conserver en bon état les différentes installations.
- F. La colonne " Date dernier contrôle " : date à laquelle a été réalisé le dernier contrôle et entretien.
- G. La colonne " Qui " : personne ou service devant réaliser le contrôle ou l'entretien.
- H. La colonne " Localisation dans le registre de sécurité " : stipule à quel chapitre se trouve le contrôle ou l'entretien

Après y avoir entré les données, la consultation de la situation de votre implantation est aisée :

- Si la périodicité a été respectée la cellule passera en **vert**,
- Si pas respectée la cellule passera en **rouge** et la date sera en gras
- Si une périodicité arrive à échéance, la couleur **orange** est de mise
- Si une erreur de date est détectée, la couleur devient **mauve**

Où télécharger le document ?

Le document modèle est disponible sur notre [site internet](#). Ce document n'appelle pas de précision particulière à observer quant à son installation.

Quelques précisions pour bien utiliser ce nouvel outil sont également disponibles à la [page](#) dédié à ce nouvel outil.

Informations complémentaires sur la thématique ?

Monsieur **Jean-Yves SOUDANT**,

Tél : 02/213.59.66 – GSM : 0473/69.01.15